
Conseil d'Établissement des établissements primaires et secondaire de Renens

Procès-verbal de la séance du 6 mai 2013
Chalet Joli-Bois à Ondallaz

Présidence : Mme Myriam Romano-Malagrifa, Présidente

Présents

Excusés et

Absents : Selon liste de présences

Procès-verbal : François Chevalier, Renens le 15 mai 2013

1. Accueil et communications de Mme la Présidente

Le PV de la séance du 25 février 2013 est adopté à l'unanimité, ainsi que l'ordre du jour.

Aucune communication particulière n'est transmise.

2. Présentation du centre de vacances et d'école à la montagne d'Ondallaz

Mme Loraine Lefèvre, responsable du Chalet Joli-Bois abritant le centre de vacances et d'école à la montagne d'Ondallaz, propriété de la Ville de Renens, présente son activité.

L'équipe est composée d'une directrice à 100%, d'une animatrice HES à 80% d'un cuisinier à 100% de deux personnes chargées de l'entretien pour un 50% d'un civiliste 5 mois/an et de plusieurs stagiaires, moniteurs et aides de cuisine en fonction de la nature des camps. L'animatrice à 80% récemment engagée (Mme Noémie Fischer) permet de fournir une meilleure prestation auprès des enseignants et de renforcer l'offre d'animation. L'accent est mis sur la volonté de profiter de l'environnement naturel, la mise en oeuvre d'activités découvertes et créatives, de jeux et du sport.

Au plan de la sécurité, lors de l'arrivée de chaque groupe, une formation est dispensée à tous les enfants et leur encadrants.

3. Plans du nouveau collège du Censuy

M. Jean-Marc Dupuis, Conseiller municipal, Directeur du dicastère Bâtiments et Environnement présente le processus de construction du nouveau collège du Censuy, ainsi que les plans du site.

Le besoin en infrastructures scolaires se base sur les dispositions du cadre légal ainsi que sur le rapport de planification scolaire élaboré par les services de la Ville de Renens en concertation avec les autorités scolaires. Le nouveau bâtiment scolaire sera doté de 15 classes et 6 classes de dégagement, 2 salles de sciences, une salle de gym double, un Apems, un préau et diverses installations sportives extérieures.

Le résultat de la mise au concours ayant révélé des coûts à hauteur d'environ 30 millions, le projet a été remanié pour entrer dans les disponibilités financières offertes par la Commune à savoir un montant de 25 millions de francs.

Le détail des plans est présenté. Le projet gagnant s'intitule "le chemin des écoliers". Le parking du Censuy n'est pas impacté par la construction, étant hors périmètre de celle-ci. A remarquer que des mouvements de terre importants sont nécessaires pour réaliser les installations sportives extérieures. Le bâtiment sera chauffé par le chauffage à distance et le toit sera muni d'un concept d'énergie solaire.

Planning aboutissant à la construction : Position de la commission du préavis de construction le 7 mai, décision du Conseil communal en juin et en cas d'acceptation par ce dernier, début des travaux dès la mi-juillet pour une disponibilité du bâtiment à la rentrée 2015.

Les 7-8^{ème} HarmoS (ex 5-6^{ème}) seront installées pendant la durée des travaux à Verdeaux à part égale entre les deux établissements primaires Est et Ouest, puis dès la disposition du collège du Censuy, les élèves de 7-8^{ème} H appartenant à l'établissement primaire Est, se rendront au Censuy.

4. Réorganisation scolaire

Plusieurs questions émanent des quarts parents et société civile à propos de la réorganisation scolaire.

Le concordat HarmoS prévoit que les ex 5-6^{ème} (7-8^{ème} H) basculent au primaire ce qui a eu pour conséquence, à Renens, de devoir créer un second établissement primaire dès la rentrée scolaire 2013 – 2014. Comme dit plus haut, ces élèves, au nombre de 400, seront localisés à Verdeaux.

L'établissement primaire Est, sous la direction de Mme Boyer, comprendra les collèges du 24-Janvier, Florissant, Censuy, Mont-de-By, Corbettes, Village et la Croisée dès sa construction. Certaines classes placées provisoirement à Verdeaux, 1 classe au Caudray et 2 classes au Léman dépendront également de la Direction primaire Renens-Est dans l'attente de la construction du Collège du Censuy.

L'établissement primaire Ouest, sous la direction de Mme Merino de Tiedra, comprendra les collèges de Verdeaux, Pépinières, Simplon, Caudray et Sous-Biondes.

Enseignement de l'allemand : Sensibilisation en 3 et 4^{ème} H puis branche à part entière dès 2015.

Enseignement de l'anglais : Dès la 7^{ème} H puis dès la 5^{ème} H dès 2015.

Des appuis pourront être dispensés pour autant que les ressources financières soient à disposition.

Devoirs surveillés : prestation à la charge de la Commune. Du fait de la réorganisation scolaire, les devoirs surveillés ne seront plus en vigueur qu'aux établissements primaires. De ce fait, en tout cas à court terme, le concept des coaches actifs actuellement à l'intention des actuelles 5 et 6^{èmes} ne sera plus possible pour des raisons horaires et géographiques, les portes restant ouvertes pour y réfléchir à l'avenir.

La Direction Culture-Jeunesse-Sport reprendra la gestion des devoirs surveillés dès la rentrée 2013-2014 en collaboration avec les Ets primaires pour la partie de suivi pédagogique des encadrants, avec la volonté de parfaire la prestation, également dans l'optique de l'école à journée continue.

Secondaire : à l'avenir, selon les résultats scolaires, les élèves seront orientés en VSG ou VSB. L'ensemble de l'établissement sera basé au Léman. Le réfectoire scolaire sera basé au Léman, alors que l'Apems sera installé au Censuy.

5. Divers

- M. Mathieu Villet, représentant des scouts de l'Ouest, quitte le Conseil d'Etablissement pour des raisons de formation professionnelle. Merci de son implication au sein du Conseil et particulièrement pour le travail réalisé pour en concevoir le logo. Après vote auprès des membres présents, le logo choisi est celui inséré au présent PV
- Chacun est invité à découvrir l'actualité de l'établissement secondaire par l'intermédiaire du Magic College, journal de l'établissement disponible via internet sur le site www.esrenens.ch
- Proposition de parler du projet équité, financé par le canton et soutenu également à Renens par la Municipalité. Ce projet permet d'initier des activités sportives ou culturelles, notamment pour les 7^{èmes} et 9^{èmes} (9^{ème} et 11^{ème} H). La date du 7 octobre n'est pas possible, mais prévoir d'agender le sujet ultérieurement
- Environnement construit : présentation du travail de 9 classes primaires le 3 juin à 14h30 au Collège du 24-Janvier
- Projet de prévention Force : cinq animatrices ont été formées
- Chemin des sens : visite commentée par Pierre Corajoud le 28 septembre prochain

6. Prochaine séance

Prochaine séance ordinaire du Conseil d'Etablissement : **lundi 7 octobre 2013**

Accueil de M. Laurent Vez, case manager de la Transition I

La séance est levée à 21h30

Pour le Conseil d'Etablissement :

La Présidente :



Myriam Romano-Malagrifa

Le Secrétaire :



François Chevalier